

TRANSPORT SCOLAIRE OISE

Pour la prise en charge des transports scolaires, la procédure d'inscription reste inchangée les lycéens doivent formuler une demande d'inscription aux transports scolaires auprès du délégataire ATRIOM, pour information la région a décidé d'accorder la gratuité des transports scolaires aux enfants.

Pour procéder à l'inscription de votre enfant, vous avez 2 possibilités à partir du 4 juin 2020 :

- 1 **Privilégier l'inscription en ligne** sur le site sécurisé www.oise.mobilite.fr en accédant à la rubrique « Scolaires ».
- 2 Adresser le formulaire d'inscription au format papier téléchargeable sur le site www.oise.mobilite.fr (ou disponible au secrétariat élèves de l'établissement scolaire) et l'envoyer au délégataire de transport ATRIOM :

ATRIOM
Secteur Ouest et Nord-Est
47, rue Corréus
BP 20549
60005 BEAUVAIS cedex
Tél. : 03 44 48 70 10
Email : atriom.compiegnois@transdev.com

Pour les élèves empruntant le train : les exemplaires papier du formulaire de demande d'abonnement scolaire réglementé de la SNCF (ASR : liasse SNCF) ne sont plus nécessaires, une nouvelle procédure simplifiée ayant été mise en place avec la SNCF : retrait directement en gare par l'utilisateur qui présentera l'attestation de prise en charge qu'il recevra à son domicile après avoir envoyé la demande d'inscription aux transports scolaires au délégataire ATRIOM.

EN CAS DE PERTE OU VOL DE VOTRE CARTE

Le formulaire de demande de duplicata est disponible au secrétariat élèves. Vous devrez le retourner à ATRIOM accompagné d'un chèque de 8€ et de la copie de votre pièce d'identité.

Pensez à faire une copie du formulaire de la demande de duplicata complété avant l'envoi pour la présenter au chauffeur en attendant de recevoir la carte à votre domicile.

ALERTES PERTURBATIONS ET INFORMATIONS HORAIRES

Inscription gratuite sur « www.oise.mobilite.fr ». Permet de recevoir les informations des perturbations de votre ligne par sms ou par mail ainsi que les horaires.

OISE MOBILITE : 0970 150 150 – Pour toute réclamation ou information.

CARTE GENERATION HDF

Le conseil régional a décidé d'accorder aux familles une aide de rentrée qui sera créditée sur la carte génération HDF « Hauts De France », elle vous permettra d'acheter « en point de vente » ou de louer « auprès d'une association de parents d'élèves » vos manuels scolaires. Vous pourrez soit payer sur place en présentant votre carte génération HDF ou effectuer un paiement en ligne depuis votre espace personnel sur le site www.generation.hautsdefrance.fr.

Cette aide devra être utilisée intégralement avant le 30 avril 2021 auprès d'un commerçant ou d'une association.

Passé cette date, si vous avez laissé un chèque de caution et que vous n'avez pas régularisé avec la carte HDF, celui-ci sera encaissé.

Cette carte génération HDF sera valable pendant toute la durée de votre scolarité.

NOUVEAUX LYCEENS « INSCRIPTION INDIVIDUELLE EN LIGNE » A COMPTER DU 22 JUIN 2020

Vous devez vous inscrire directement sur le site internet régional generation.hautsdefrance.fr « Je n'ai pas de carte génération HDF » - « Demander ma carte génération HDF ».

Cette étape se fait en 2 parties : la création du compte puis la finalisation avec l'identifiant et le mot de passe que la région vous envoie.

Après la création et la finalisation de votre compte, votre établissement scolaire valide votre demande. Vous recevrez ensuite votre carte à domicile dans un délai de 2 à 3 semaines.

LYCEENS AYANT DEJA UNE CARTE

Mettre à jour les informations de votre compte sur le site generation.hautsdefrance.fr à l'aide de vos identifiant et mot de passe.

EN CAS DE PERTE / VOL OU CARTE ABIMEE

SITE : generation.hautsdefrance.fr – MON ESPACE GENERATION HDF

Connectez-vous à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe
Déclarez la **perte ou le vol de votre carte** depuis votre espace personnel via la rubrique :
« **Ma messagerie** » - « **Déclarer la perte ou le vol de ma carte** »

UNE NOUVELLE CARTE SERA LANCEE EN FABRICATION ET ENVOYEE DIRECTEMENT A VOTRE DOMICILE.

Toute demande de refabrication de carte engendre une participation de 5€ qui sera automatiquement débitée sur le solde restant sur un porte-monnaie de la carte Génération HDF.

Besoin d'aide : Contactez les services de la Région au **0800 026 080**